

AVIS DE RECRUTEMENT

La Banque Centrale de la République de Guinée (BCRG) est une Institution dont l'objectif principal est d'assurer la stabilité des prix et de promouvoir un système financier viable pour une croissance économique saine et durable.

Dans le cadre du renforcement de ses effectifs, elle lance un appel à candidature pour le recrutement de personnel cadre dans les emplois suivants :

▪ Corps de l'Inspection :

- Inspecteur ;
- Auditeur Interne ;
- Auditeur informatique.

▪ Cadre Commun :

- Economiste ;
- Statisticien ;
- Gestionnaire Comptable ;
- Gestionnaire des Ressources Humaines ;
- Juriste d'Affaires ;
- Informaticien.

Les informations relatives à ces emplois sont indiquées sur les fiches descriptives disponibles sur le site internet de la BCRG (www.bcr-guinee.org).

Conditions générales de participation

Pour participer à ce concours, les candidats doivent obligatoirement remplir les conditions ci-dessous :

- ✓ Etre de nationalité guinéenne ;
- ✓ Etre âgé de 21 ans révolus au moins et de 35 ans au plus au 30 juin 2025 ;
- ✓ Jouir de ses droits civils et civiques.

Conditions particulières de participation

(Voir fiches descriptives des emplois, disponibles sur le site de la BCRG : www.bcr-guinee.org)

Pièces à fournir

Les dossiers de candidatures doivent comprendre :

- ✓ une lettre de motivation manuscrite du candidat à l'adresse de M. le Gouverneur de la Banque Centrale de la République de Guinée ;
- ✓ un CV ;
- ✓ la copie de la pièce d'identité biométrique en cours de validité ;
- ✓ les copies des diplômes, certificats et attestations de travail ;
- ✓ le formulaire de candidature (à télécharger sur le site internet de la BCRG) dûment rempli et signé.

Les dossiers de candidature doivent être transmis **uniquement** par courrier électronique, sous format **Word** ou **PDF**, à l'adresse ***recrutement@bcrg-guinee.org*** en indiquant comme objet, le titre de l'emploi sollicité.

La date limite de transmission est fixée au **vendredi 21 février 2025 à 16 Heures précises.**

NB : 1°) La Banque Centrale se réserve le droit de vérifier l'authenticité de toutes les informations fournies par les candidats ;

2°) Toute forme de recommandation, de qui que ce soit, entraîne l'élimination pure et simple de la candidature de l'intéressé(e).

3°) Vu que le concours se fera simultanément pour tous les emplois, les candidatures multiples ne sont pas autorisées.

**LA BANQUE CENTRALE DE
LA REPUBLIQUE DE GUINEE**

